

L'Association des Juristes
Français et Allemands (AJFA)

AJFA et DFJ

L'AJFA ainsi que son organisation partenaire allemande, la DFJ, cultivent l'intérêt pour les droits allemand et français généré par les études, le travail et les voyages. Les membres des deux associations sont issus de l'ensemble des professions juridiques. Nos rencontres visent à promouvoir les relations personnelles et professionnelles entre juristes français et allemands tout en permettant des échanges d'informations. Le présent dépliant donne un aperçu des activités des deux associations.

Nos activités comprennent:

- Congrès en Allemagne et en France
- Possibilités de réseautage
- Placement de stagiaires, Élèves-Avocats et Referendare
- Bourses d'études pour des stages et les séminaires précédant les congrès
- Prix d'Excellence de l'UFA, collection de publications de la DFJ
- Bulletin d'information, bourse d'emploi
- Atmosphère conviviale et bilingue

Association des Juristes Français et Allemands (AJFA)

Président :
Jean-François Bohnert
Procureur de la République financier
Secrétariat : AJFA
8, rue de Courty, F-75007 Paris
ajfa@ajfa.fr

www.ajfa.fr

Deutsch-Französische Juristenvereinigung e.V. (DFJ)

Präsident:
Univ.-Prof. Dr. Marc-Philippe Weller
Sekretariat: Frau Jutta Leither
Universität Mainz, FB 03
D-55099 Mainz

Tel.: +49 6131 39-22412
Fax: +49 6131 39-24700
jleith@uni-mainz.de

www.dfj.org



Deutsch-Französische
Juristenvereinigung e.V.



Association des Juristes
Français et Allemands

Guten Tag! Bonjour !



www.dfj.org / www.ajfa.fr



Adhésion

L'adhésion aux deux associations est ouverte à tous les juristes et juristes en formation. La DFJ peut aussi accueillir des personnes morales.

Cotisation annuelle

AJFA : 30 euros, juriste en formation 15 euros
DFJ : 75 euros, juriste en formation 35 euros

Neue Mitglieder sind willkommen,
la porte est toujours ouverte !

www.dfj.org

www.ajfa.fr

■ Congrès communs

Depuis 1953, les deux associations organisent un congrès commun d'une durée de 3 ou 4 jours se déroulant en alternance tous les deux ans en France ou en Allemagne. En dehors d'une discussion sur un sujet d'actualité, de droit privé, de droit des affaires ou de droit public, avec des intervenants français et allemands, ces rencontres facilitent la prise de contact directe des participants en leur proposant des réceptions, des repas et des excursions.

■ Congrès annuel

Les années sans congrès commun, les deux associations partenaires organisent chacune un congrès d'un ou deux jours. Ces congrès sont consacrés à des conférences de droit privé ou public ayant un rapport avec le pays partenaire. De plus, la DFJ propose traditionnellement un dîner dont l'ingrédient principal est l'asperge qui a lieu chaque année en mai ou juin, un samedi soir dans la région du « Rheingau » près de Mayence.

■ Pré-séminaire pour jeunes juristes

Un séminaire de quatre jours pour les étudiants, stagiaires et Élèves Avocats a lieu immédiatement avant un congrès commun ou un congrès annuel qui fait partie intégrante du séminaire. En ce qui concerne les participants, nous nous efforçons pour qu'il y ait un nombre égal de Français et d'Allemands.

■ Annuaire & stages pratiques

Nous éditons tous les deux ans un annuaire commun dans lequel figurent les coordonnées des membres de nos deux associations. Tous ceux prêts à accueillir en stage des étudiants, des Referendare et Élèves Avocats peuvent également indiquer leurs centres d'intérêt. Les personnes intéressées par un stage sont priées de s'adresser directement à nos membres respectifs. Les nouveaux membres et les responsables des échanges au sein des facultés juridiques reçoivent gratuitement l'annuaire.

■ Internet

Pour plus d'informations, vous êtes invités à visiter nos sites internet :

- Programmes de nos manifestations
- Galerie de photos des événements précédents
- Programmes des échanges universitaires
- Prix d'Excellence de l'UFA
- Informations pour s'inscrire aux barreaux du pays partenaire
- Collection de publications de la DFJ
- Liens utiles
- Formulaire de demande d'adhésion